

Accueil de Loisirs EXTRASCOLAIRE (vacances scolaires) TARIFS au 6 janvier 2025

INSCRIPTION

Pour participer aux activités de l'Accueil de Loisirs, il faut au préalable établir un dossier d'inscription auprès du secrétariat. Les pièces suivantes sont à prévoir :

- Avis d'imposition 2024 sur les ressources de 2023 **du foyer**
- N° d'allocataire C.A.F du Jura
- Copie des vaccinations (carnet de santé)
- Attestation d'assurance extrascolaire ou responsabilité civile/individuelle accident
- Les inscriptions se font directement sur le portail famille (lien de connexion envoyé par mail).

HORAIRES

L'Accueil de Loisirs est ouvert durant les vacances scolaires.

Temps d'accueil : 6H45 - 9H / 12H - 12H15 / 13H15 - 14H / 17H - 18H15

Activités : 9H - 12H / 14H - 17H

TARIFS

REVENU FISCAL DE REFERENCE* (RFR) DU FOYER (avis d'imposition sur les revenus 2023 DU FOYER) / 12

	inférieur ou égal à 748.40€		compris entre 748.41 € et 3 499 €		égal ou supérieur à 3 500 €	
	Champagnole	Extérieur	Champagnole	Extérieur	Champagnole	Extérieur
	Famille composée d'1 enfant	2.10 € (journée)	2.96 € (journée)	RFR*/12 X 0.281 % (journée)	RFR*/12 X 0.395 % (journée)	9.82 € (journée)
Famille composée de 2 enfants	1.94 € (journée)	2.72 € (journée)	RFR*/12 X 0.259 % (journée)	RFR*/12 X 0.363 % (journée)	9.07 € (journée)	12.71 € (journée)
Famille composée de 3 enfants et +	1.77 € (journée)	2.48 € (journée)	RFR*/12 X 0.238 % (journée)	RFR*/12 X 0.331 % (journée)	8.32 € (journée)	11.59 € (journée)

REPAS	3.90 €	5.93 €	3.90 €	5.93 €	4.55 €	5.93 €
--------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Frais de gestion	0.20 € hebdomadaire par enfant					
-------------------------	--------------------------------	--	--	--	--	--